

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SECRET DE L'INTENDANT

PREMIÈRE PARTIE — LE DRAME DU CARREFOUR

XIII

A cette phrase, à laquelle il n'attachait aucune importance,

Colard fut brusquement interrompu par le juge.

— Jaloux, dit-il, Bricchet avait-il le droit d'être jaloux ?

— Mais j'ai dit cela en l'air, M. le juge, c'est sans y penser, fit Colard déjà troublé par le ton que le magistrat avait mis dans sa demande.

— Auriez-vous remarqué dans la vie de Mme Bricchet quelque changement qui eût mécontenté son époux ?

Cette fois, Colard perdit la tête. Il se mit à trembler de tous ses membres et, d'une voix grosse de larmes, il balbutia naïvement :

— Oh ! que c'est donc vilain de creuser les paroles d'un pauvre homme pour lui faire dire ce qu'il n'a jamais pensé.

Et les larmes comprimées jaillirent des yeux de l'intendant, qui bégaya avec désespoir :

— Mon Dieu ! on croira que j'ai accusé madame ! Je n'ai pas l'habitude de la justice, moi. Je ne sais pas ce que je dis ; on ne doit pas tourner ainsi mes phrases.

Le vieillard était si péniblement affecté qu'il fallut le faire asseoir. Puis on courut lui chercher un verre d'eau, car il suffoquait.

— Le désespoir de ce pauvre homme m'a mis une barre ici ; j'étouffe ! fit la sensible présidente.

— Hâtez-vous d'avaler cette tartelette, océan de délices ; c'est ordonné pour les étouffements, riposta de Ravannes.

Mme de Brageron avait attentivement écouté la déposition de Colard. En voyant le juge relever vivement la phrase du témoin, elle eut un imperceptible sourire et se dit :

— Enfin ! voici ce bonhomme pleurer et qui sans s'en douter, vient d'attacher le grelot.

Peut-être M. de Badières aurait-il pu se passer sans y prêter attention le dire du témoin, au moment où l'intendant avait parlé de jalousie, il n'avait aperçu Mme Bricchet légèrement tressaillir.

— La vérité serait-elle là ? se demanda-t-il.

Peu à peu, Colard n'était remis, et l'interrogatoire reprit son cours. Pour ne pas effaroucher le craintif vieillard, M. de Badières ne revint pas sur la première déposition.

— Passons, dit-il, au second chef d'accusation, à la tentative d'assassinat sur la personne de M. de Lozeril.

L'intendant raconta que le chevalier avait joué toute la soirée avec le capitaine, il parla de la lettre qui lui avait été remise par de Lozeril.

— Vous ignorez le contenu de cet écrit ?

— M. de Lozeril m'avait dit que c'était pour prévenir quelqu'un qu'il ne rentrerait pas de la nuit.

— Et quand vous avez trouvé le chevalier enfermé dans la chambre, il ne vous a pas paru effrayé par quelque menace de l'accusé Fouquier ?

— Non ; il était gai et tranquille. Il attendait le retour du



« Aurore ! chère Aurore ! nous voici donc réunis !... »